

Les budô : vecteurs d'interculturalité

Natacha Eté

Les arts martiaux sont des éléments culturels majoritairement originaires d'orient, qui sont enseignés dans les sociétés occidentales. L'utilisation du corps dans le contexte de ces pratiques sportives peut être le commencement ou la poursuite d'une ouverture interculturelle. Par leurs motivations à la pratique et leur intérêt pour le Japon, les pratiquants de kendo peuvent s'approprier des principes de la culture japonaise.

Norbert Elias voyait dans le sport un laboratoire privilégié pour réfléchir sur les rapports sociaux. Il est aujourd'hui notable que le sport est un domaine qui occupe une place importante dans la société et dans les relations entre les individus. La couverture médiatique de grands événements sportifs (comme les compétitions au niveau mondial), mais aussi le nombre de publications dans le champ plus spécifique de la sociologie ont attiré mon attention.

Le sport est une industrie culturelle croissante, avec un nombre d'adhérents recensés dans les différentes fédérations de plus en plus important. Les sports de combat sont en France la troisième discipline réunissant le plus d'individus en 2004 (statistiques du ministère de la jeunesse et des sports, STAT-Info n°05-06 de décembre 2005). Parmi les disciplines sportives, les arts martiaux ont connu un succès grandissant en France depuis leur implantation dans les années 1930 (Clément,

2000-2001). Ils dominent largement le domaine des activités physiques de combat.

Mon étude porte sur les *budô* que l'on peut définir sommairement comme l'ensemble des arts martiaux japonais. Je me suis particulièrement intéressée aux pratiquants de *kendo*, un art martial japonais qui se pratique avec un sabre en bambou, et oppose deux adversaires/partenaires munis d'armures de protection. Le *kendo* est une activité dans laquelle sont développées des techniques mettant en jeu le corps ; il est au cœur de la pratique, il en est le moyen et l'expression. Dans la situation de la diffusion des *budô*, on est confronté à la transmission de techniques de combat traditionnelles asiatiques qui s'effectue dans le cadre de la société européenne. Il s'agit d'éléments culturels appartenant à une culture étrangère au sens de « tout complexe qui comprend les sciences, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes et les autres capacités et habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société » (C. Taylor, *The Origin of Culture*, cité dans « La rencontre des cultures », *Sciences Humaines*, n°16, 1992, p. 30.). Je me suis interrogée sur le fait que les *budô* puissent être au travers des techniques du corps, un moyen de découvrir la culture japonaise. Les techniques du corps sont définies par M. Mauss (1934, p. 8) comme : « manières de savoir se servir de son corps » et « art d'utiliser le corps ». Il précise qu'une technique du corps est le moyen d'accomplir : « un acte traditionnel efficace ». Toutes les techniques selon Mauss procurent une efficacité qui est le résultat d'un savoir traditionnel : « Il n'y a pas de technique et pas de transmission, s'il n'y a pas de tradition ». Je me propose d'observer la manière dont, sur la base de leur apprentissage d'un art martial asiatique, les individus vont s'approprier ou non des connaissances de la culture de référence et plus ou moins l'approfondir. Les *budô* permettraient donc une certaine interculturalité, définie comme un élément qui circulerait à l'intérieur des cultures et qui ferait le lien entre celles-ci. L'interculturalité permet de sauvegarder une universalité et le respect de la différence.

Ainsi, j'ai pu voir que les techniques de combat, et notamment celles qui concernent l'étiquette corporelle adoptée dans les deux *dojo* étudiés, sont fortement ancrées dans la culture japonaise. Pour les pratiquants, ce sont des codes exotiques interprétés comme traditionnels. Pour certaines personnes, la découverte de ces techniques du corps est l'occasion d'une réflexivité sur leur pratique qui aboutit à une découverte d'éléments culturels japonais. Ces éléments diffèrent (les uns

vont favoriser l'histoire du pays, d'autres la langue, d'autres encore se rendent au Japon), et ont des significations différentes selon les pratiquants.

Le *kendo* est une activité pratique. Dans son ouvrage *Corps et âme*, Loïc Wacquant (2000, p 60) reprend la notion de sens pratique, donnée par P. Bourdieu : « une logique qui s'effectue directement dans la gymnastique corporelle » pour rendre compte de ce qui se passe, et passe, au niveau du corps. Le sens pratique est en fait ce qui nous permet de réagir dans l'action et dans l'instant, au-delà de la posture théorique, selon une logique pratique souvent contraire à la pensée logique, scientifique. L'enjeu est alors pour le chercheur de dégager de l'observation une « véritable connaissance savante de la pratique et du mode de connaissance de la pratique », (Bourdieu, 1980, p 34). C'est particulièrement important dans le cas des techniques du corps qui relèvent directement du domaine de la pratique. C'est pourquoi j'ai privilégié une approche socio-anthropologique qualitative et participative pour effectuer ma recherche de première année de master. Cette étude s'est déroulée dans deux *dojo* : S. et M. situé en Moselle, dans l'est de la France. J'ai assisté à deux ou trois entraînements par semaine durant un an et demi, lesquels m'ont donné matière à une cinquantaine observations. Parallèlement à ces observations, j'ai effectué six entretiens avec des pratiquants et des enseignants de *kendo*. Les pratiquants interviewés s'entraînent dans ces deux clubs. Dans le but de préserver leur anonymat, ils sont identifiés par des pseudonymes.

1. Les techniques du corps comme ouverture interculturelle

L'ensemble des règles est regroupé dans le terme d'étiquette. L'étiquette dans le *dojo* est avant tout corporelle. Elle vise à réguler l'usage du corps en ce lieu. Ainsi, c'est dans l'apprentissage de ces règles qu'un premier contact avec la culture japonaise peut être établi. Lorsque le débutant s'initie au *kendo*, il ne connaît rien de la pratique. Tout est à apprendre. En effet, il existe une forte influence des religions et de la tradition sur les comportements qui régulent la pratique des *budô*. Toutefois, par le biais des règles qu'instaurent de nos jours les fédérations sportives, on peut considérer les techniques de combat comme des codifications modernes des manières de s'affronter autrefois. Il y a donc un rapport entre tradition et modernité qui est particulièrement visible dans les *budô*.

1.1. L'influence des religions

Au Japon, le bouddhisme ou le confucianisme sont considérés autant comme religion que comme philosophie tandis que le shintoïsme a un aspect uniquement religieux. Ces trois croyances sont les plus répandues en Asie. Elles sont ancrées dans les comportements des Japonais et notamment dans la tenue du corps (saluts, distances...). Contrairement en France, où beaucoup de sports ont développé un aspect technique avant tout, les *budô* offrent l'exemple de techniques empreintes de ces convictions.

Le bouddhisme arrive au Japon au VI^e siècle. Mais c'est seulement au douzième siècle qu'émerge la pensée dite « zen » qui transforma les techniques brutales de la guerre en arts martiaux et que l'on retrouve dans les *budô*. Cette religion est depuis si longtemps ancrée au Japon que l'on peut la retrouver dans bon nombre de comportements quotidiens des Japonais (Kenji, 2000-2001, p. 150-151). La religion shinto est la plus ancienne du Japon. Elle remonte à au moins trois siècles avant Jésus-Christ, mais son origine concrète n'est pas déterminée. Elle consiste en la vénération de dieux appelés *kami*. Ainsi, ces deux croyances sont présentes dans les arts martiaux au travers de techniques du corps, notamment rituelles. Le rituel désigne « l'ensemble du déploiement cérémoniel dans lequel s'insèrent différents rites » (Boudon, Dictionnaire de sociologie (dir.), 1999). Le rite est un acte symbolique, souvent gestuel, qui permet à l'homme de communiquer avec des êtres ou des puissances extra-sensibles. Il est codifié et répété régulièrement et peut servir à la cohésion du groupe. Le premier sens de rite est rattaché au domaine religieux. Définis ainsi, l'ensemble des saluts pratiqués en début et fin d'entraînement relèvent du rite. Les gestes effectués sont symboliques car ils ne servent pas directement au combat :

D'autres sont déjà sur le *shiai*. Je rentre, pied gauche d'abord, pied droit ensuite et je salue le *dojo* en inclinant légèrement le buste puis je commence à m'échauffer avec les autres. Ensuite le professeur entre. Il se place face à nous. Nous formons tous une ligne occupant la largeur de la pièce. La place que nous occupons dans cette ligne est définie par le niveau de pratique (ou le grade pour ceux qui en ont). Les plus gradés sont placés à droite de la ligne et ainsi par ordre décroissant. À gauche il y a donc les débutants. Le professeur donne l'ordre « *seiza* » et tous

nous nous agenouillons en commençant par la droite. Quand son voisin de droite est en *seiza*, on peut à son tour s'y mettre. Les pratiquants s'agenouillent donc les uns après les autres en partant du plus gradé. La position *seiza* est une position à genoux, les jambes repliées sous soi et les fesses sur les talons. Les mains sont posées croisées sur les cuisses, paumes vers le haut et pouces joints. Thomas, le professeur, dit : « *mokuso* » et nous croisons tous en même temps les mains sur les genoux, paumes vers le plafond. On reste comme ça durant un peu moins d'une minute. Certains ferment les yeux, d'autres pas. Moi je les ouvre pour pouvoir regarder ce qu'il se passe. Nous décroisons tous les mains et quand Thomas dit « *shinzen ni* » on se tourne légèrement vers la droite pour saluer le mur d'honneur. Pour cela, on place nos mains en triangle devant nous et on incline le buste. On se remet droit, face au professeur et on salut de la même manière en disant « *onegai shimasu* ». C'est une formule de politesse dont la traduction pourrait être : « accepteriez vous de me donner une leçon s'il vous plaît ? ». Puis on se relève tous en même temps, et l'entraînement commence (Observation journal de terrain 4/02/08).

Ce ne sont pas des techniques de frappes ayant pour but de toucher l'adversaire. Les mouvements sont utilisés par tous de la même manière. Les saluts sont les mêmes au *dojo* de M., qu'à celui de S. Ils sont aussi semblables lors des stages auxquels j'ai pu assister à Paris. J'ai d'ailleurs été étonnée de voir à quel point les saluts étaient semblables quelque soit le lieu, ou le professeur. J'ai eu l'occasion de participer à deux stages (lors de rassemblements ayant lieux tous les deux ans) organisés par des professeurs issus de la délégation japonaise et spécialement venus en France pour l'occasion. Les rituels étaient identiques, aussi bien dans l'ordre que dans l'exécution des mouvements. Dans la pratique du *kendo*, les saluts sont réalisés au début et à la fin de chaque séance. Concrètement, lors des observations effectuées, j'ai pu constater que les liens avec les religions sont rappelés par les professeurs lors de certains entraînements. Par exemple, le salut au mur d'honneur est censé être adressé aux kamis. La position de *seiza*, quant à elle, peut être mise en lien avec la position *zazen* employée lors de la méditation. Les mains ainsi que l'ensemble du haut du corps ont une disposition similaire. Elles ont toutes deux pour fonction de mobiliser la concentration du pratiquant. Cependant, ils sont plus présentés comme les éléments d'une tradition historique que comme un rituel religieux.

Le lien entre le corps et l'esprit est très fort dans les *budô*. Le shintoïsme et le bouddhisme ne sont pas liés au *kendo* que par les saluts, ils ont une influence sur les manières de percevoir le corps. Au XII^e siècle on assiste à une première rencontre entre la pensée zen et les arts de combat. À l'époque, les guerriers sont illettrés, mais souhaitent mettre par écrit les techniques de combat et les secrets artistiques. Les moines bouddhistes « zen » possèdent la connaissance de l'écriture. Il y a donc une alliance des deux. Mais cela concerne une toute petite partie des combattants. Ce lien se renforce par la suite, à peu près au XVII^e siècle lorsque le seigneur Tokugawa Ieyasu unifie le Japon. À ce moment, la classe dirigeante est la classe guerrière. Cependant, une fois le pays fédéré, les combats entre clans et seigneurs rivaux cessent. Une longue période de paix s'installe. Pour justifier leur position dominante les guerriers vont intégrer aux techniques de combat un aspect spirituel (Delorme, 2007). Ceci est possible car le rapport à la mort change. La vie n'est plus autant investie que lors des batailles. Le but des exercices physiques n'est plus de tuer l'autre, mais de se perfectionner soi-même. On rejoint ici le principe d'amélioration de l'homme enseigné dans le bouddhisme zen. Pour atteindre cette perfection il est possible de passer par la pratique des *budô*. Il existe l'idée sous-jacente que l'amélioration du corps et de l'esprit doit se faire conjointement au travers de la pratique des arts de combat japonais.

Dans les croyances, cette amélioration passe par la notion de *ki*. Celle-ci est difficilement définissable dans les sociétés occidentales. Selon Tokitsu kenji (2000-2001, p 157) les sociétés occidentales ont développé une vision du corps et technique et biologique imprégnée de la pensée médical. La médecine moderne ne considère plus l'homme comme lié aux éléments de la nature, le corps est un corps-objet, mécanique et anatomique (Détrez, 2002, p 44-47), tandis qu'au Japon celui-ci relève d'une conception liée à la philosophie bouddhiste et qui s'appuie sur les sensations. Mais si la notion de *ki* semble relever de croyance spirituelle, il n'en est rien. Ainsi « le *ki* n'est pas une conception abstraite, c'est l'écoute des sensations corporelles par lesquelles on capte son environnement en même temps que la façon dont on s'y positionne (Kenji, 2000-2001, p 157) ». C'est pourquoi cette sensation peut être un facteur d'interculturalité. Chacun est capable avec l'apprentissage des techniques de combat d'accroître la perception de son propre corps et de celui de son adversaire. Le *ki* est en fait une exacerbation des sensations corporelles. À mon sens dans la pratique du *kendo*, le moment où l'on peut le plus le ressentir c'est lors des combats

(*geiko*). Cela passe par une communication entre les adversaires-partenaires au moment de l'affrontement. Pierre Parlebas définit les sports de combat comme des : « pratiques individuelles d'affrontement, face à face, dans lesquelles il y a constamment contre communication entre les adversaires » (Cité par Clément, 1987, p 287), cette définition est démentie par la pratique du *kendo*. Il est juste de dire que les pratiquants doivent apprendre à ne pas communiquer au sens de rendre visible leur relation. Mais le fait de mener un combat ne signifie pas que les combattants engagés ne communiquent pas au sens où la communication peut être définie comme le fait d'établir une relation avec quelqu'un ou de transmettre quelque chose (Trésor de la langue française informatisé : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>). En ce sens, le *geiko* en *kendo* est un parfait exemple de communication non verbale. Quand les deux adversaires se font face, leurs *shinai* se croisent devant eux. Là, commence une relation gestuelle qui va consister à capter les défauts dans la garde adverse afin de le toucher. Une fois les pointes des deux *shinai* croisées, les petits mouvements esquissés par la partie du *shinai* en contact avec l'autre engagent une discussion. Si son *shinai* dévie un peu à droite, c'est une opportunité pour frapper *men*, s'il appuie légèrement sur ma pointe, c'est une ouverture sur *kote*. Pour repérer ces points faibles dans la garde de l'adversaire, il faut tester par des petites provocations avec son *shinai*, les mouvements effectués par l'autre. De plus, on retrouve l'idée de transmission car chaque combat permet de prendre un peu plus conscience de ces mouvements infimes. Il y a donc bien un apprentissage de certaines sensations corporelles dans les techniques mises en œuvre dans les *geiko* au *kendo*. On retrouve ici la notion de *ki* car cette communication entre adversaires-partenaires dépend des sensations corporelles : il faut être extrêmement attentif au corps de l'autre pour percevoir non pas avec les yeux, mais avec la pointe de son *shinai* l'ouverture possible. Il s'agit en fait de pouvoir adapter sa réaction à celle de l'autre :

On retrouve des super ambiances, et des bonnes relations et arrivé à un certain stade on trouve... On... redécouvre le *kendo*. Parce que au début on t'apprend les bases hein : *men*, tout ça, tu connais les bases. Mais après quand tu commences à ressentir les choses, tu passes un palier au dessus. Après tu peux...t'as le palier au dessus où c'est toi qui va commencer à jouer avec la pointe qui va faire des petits jeux, après le corps, après y a au moment des attaques, changer les rythmes, ces petites choses comme ça. Ça c'est un autre palier. Après y a encore un autre

palier que...on va essayer de surprendre, voir comment la personne réagit. À chaque fois y a des paliers dans l'*kendo* qui font que... On a envie d'aller plus loin. C'est un autre domaine quoi, et c'est marrant, c'est... Et après y a tant de choses à faire. Y a pas que le fait de faire *men*, y a tout c'qui est autour, les sensations, la présence... Et tout ça c'est des trucs que j'aime bien (Christian, professeur de *kendo* au *dojo* de S).

Nous avons vu que les techniques du corps en *kendo*, de par leur histoire sont ancrées dans les croyances nippones. Nous allons maintenant nous intéresser à la part de tradition et de modernité observable dans ce *budô*.

1.2. Une impression de tradition

Les sociétés dites « traditionnelles » peuvent à première vue donner le sentiment d'être ancrée dans l'immuable de la tradition : les *budô* fonctionnent de la même manière. « La tradition se définit comme, ce qui d'un passé persiste dans le présent où elle est transmise et demeure agissante et acceptée par ceux qui la reçoivent et qui, à leur tour, au fil des générations, la transmette » (J. Pouillon, dictionnaire d'ethnologie et d'anthropologie, 1992). C'est un élément du passé qui passe dans le présent à l'identique. Les arts martiaux japonais évoquent une image de sérieux et de sévérité qui tend à montrer une pratique conservatrice. On le voit au travers des techniques du corps usitées, ainsi qu'au niveau de l'étiquette corporelle en vigueur dans les *dojo*. Le *kendo* ne ressemble en rien aux combats des samurais d'autrefois. C'est un sport moderne dont les règles n'ont cessées d'évoluer.

Plusieurs éléments lors des séances de *kendo* peuvent laisser croire que cette activité est traditionnelle. La tenue et l'armure du *kendoka* sont constituées de pièces qui ont une longue histoire. Le *hakama* est un vêtement apparu au Japon entre 1688 et 1703 (ère Genroku). Les cinq plis à l'avant sont censés représenter les valeurs des seigneurs qui les portaient : humanité, justice, courtoisie, sagesse, confiance. L'armure composée d'un plastron en bambou et de gros gants en tissu rude, inventés en 1751, alors que le processus de civilisation (Elias, 1986, p 62) gagne le Japon. La violence dans les *dojo* doit être réduite, et tout le monde adopte l'entraînement en armure légère. Le *shinai* fait son apparition à la même période et est inventé dans le but de moins blesser

les individus lors des exercices (auparavant les combats, même d'entraînements, se faisaient encore au sabre). Au-delà des objets, il faut s'intéresser à leur signification, et aux symboles qu'ils peuvent représenter. L'intéressement à cette dimension de la culture japonaise se fait durant les cours de *kendo*, car les professeurs expliquent d'où viennent les objets que nous utilisons. Bien que de nouveaux matériaux soient utilisés dans la conception de l'armure (par exemple les armures en bambou coûtent aujourd'hui assez cher, il en existe en plastique à des prix moindres), celle-ci est restée pratiquement identique à celle utilisée autrefois. Quand on assiste aux entraînements de l'extérieur cela contribue à donner une impression d'ancienneté, de traditionalisme à la pratique. Le long pantalon plissé, le fait de porter une armure, sont autant de décors qui participent à une mise en scène, telle qu'Erving Goffman l'a défini (1988) dont un des buts est d'ancrer la pratique dans la tradition japonaise. L'équipement a également une fonction utilitaire dans le cadre de la pratique du *kendo*. Le *hakama* permet de faire des mouvements amples tout en cachant les jambes, ainsi on ne peut pas deviner la prochaine attaque de l'adversaire à l'avance. L'armure à l'avantage d'autoriser à porter les coups réellement sans blesser son adversaire, donc à accroître la réalité du combat.

Le *kendo* donne une impression de tradition. Cette tradition est ancrée dans l'histoire guerrière du Japon. Elle peut développer une forme d'exotisme qui attire un public en quête de valeurs ou de normes en apparence différentes de celles qui ont cours dans leur propre pays. Cependant, le *kendo* est avant tout une activité sportive. Il porte les trois caractéristiques d'un sport : la présence d'institution, un engagement corporel, un ensemble de règles qui codifient la pratique. Le *kendo* est une discipline qui est intégrée à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA). L'engagement corporel se fait par l'apprentissage des différentes techniques qui mettent en jeu le corps. De plus, l'intensité des combats demande un investissement corporel important car les sports de combat sont ceux où la violence est la moins euphémisée. Enfin, il existe un ensemble de codes qui régulent la pratique. Étudions cette condition un peu plus précisément.

Si l'on analyse l'évolution des règles au *kendo*, on se rend compte que celles-ci se sont transformées afin de réduire les risques d'accidents. Prenons quelques exemples de ces règles (déterminées par la Fédération Japonaise de *Kendo* (ZNKR) et appliquées mondialement). Dans les années 1960, les balayages étaient autorisés. On avait le droit de faire

chuter l'adversaire, même en compétition. Seulement, les chutes sur un plancher et non sur des tatamis entraînaient des accidents. De plus, avec le port de l'armure, il était délicat d'atténuer sa chute. Il était également permis d'arracher le *shinai* de l'autre, et de continuer à l'attaquer. Aujourd'hui ces deux techniques sont interdites et sanctionnées lors de compétitions. Tout geste dangereux a pour conséquence soit que le point est accordé à l'adversaire, soit la disqualification du pratiquant. Christian qui a commencé le *kendo* dans les années 1980 a remarqué ce changement :

C : Moi j'ai connu la fin de cette époque là, alors c'était... C'était dur à l'époque le *kendo*.

N : Ca était longtemps comme ça ?

C : Oui, pas mal. Ouai c'était...je peux dire dans les six ans...les six premières années.

N : Ha ! quand même, ça a changé y a pas trop longtemps.

C : Non, non, ça fait pas longtemps que j'ai remarqué que les cours...Ils ont une autre philosophie on va dire. Maintenant les profs demandent plus, des choses que à l'époque ils nous demandaient, maintenant c'est plus de la souplesse, on demande plus, on travail plus sur les gens, sur ce qu'ils ressentent, sur les ressentis et tout, mais à l'époque, c'était pas ça. C'était allez, *aya suburi* 1000 fois, *kirikaeshi* 200 fois, c'était des trucs comme ça (Christian, professeur au *dojo* de S).

Norbert Elias et Eric Dunning illustrent ce phénomène de pacification des sports par le concept de « processus de civilisation » (1986, p 59). La violence corporelle est régulée par les jeux et les sports. Les guerres et les activités dangereuses se sont transformées en sports où le risque de blessures est diminué par l'institution de règles. Elles sont réactualisées de temps en temps afin d'abaisser le seuil de brutalité et de risques corporelles encourus par les participants. Ainsi la boxe pratiquée en début du XX^{ème} siècle, n'a plus grand-chose de commun avec le noble art d'aujourd'hui. Il y a une appropriation du *kendo* par les pratiquants qui ont euphémisés les significations physiques de cet art martial japonais au profit de leurs significations culturelles.

1.3. L'apprentissage de l'étiquette

Bien que le *kendo* puisse être considéré comme un *budô* individuel du fait de la pratique à un contre un, il a toutes les caractéristiques des sports collectifs. En effet l'apprentissage des différentes techniques corporelles se fait par le biais de l'ensemble des *kendoka*.

Comme nous l'avons vu précédemment l'étiquette est un élément essentiel du savoir vivre dans un *dojo*. C'est la première chose qui est apprise lors d'une séance de *kendo*. Lorsqu'une personne débute, le professeur délègue le *senpai* afin de lui apprendre l'étiquette. Le *senpai* est la personne la plus ancienne ou la plus gradée. Il est chargé d'apprendre les règles au nouveau venu. Outre le fait d'enseigner les gestes nécessaires au salut, il en explique la signification. C'est en ce sens que l'apprentissage est commun à tous et que tous les pratiquants ont accès à une partie de la culture japonaise au travers des techniques du corps. Le *senpai* est également chargé de montrer comment mettre le *hakama*, la veste et l'armure quand un pratiquant progresse.

Les autres pratiquants sont des éléments essentiels dans la pratique du *kendo* puisque c'est avec eux que sont travaillées les techniques montrées par le professeur. De plus, la disposition des pratiquants dans la salle permet de travailler avec tout le monde. Après les saluts, tout le monde s'échauffe. La disposition des pratiquants est toujours en ligne face au professeur. Puis, quand l'entraînement commence vraiment, les *kendoka* forment deux lignes face à face : par exemple cinq pratiquants face à cinq autres. Si le nombre est impair, le professeur complète la place manquante. Sinon, il donne les explications et reste sur le côté pour surveiller si l'exercice est bien réalisé. Les pratiquants qui sont du côté du mur du professeur sont nommés « *motodashi* ». C'est un rôle désigné à l'avance. Cela veut dire que c'est la ligne d'en face qui effectue les frappes sur *motodashi*, et celui-ci doit guider l'exercice et permettre à l'autre (*shidachi*) de le réaliser au mieux. Puis quand *shidachi* a fait l'exercice sur *motodashi*, les rôles sont inversés. Donc chacun accomplit l'exercice dans les deux positions. Quand tout le monde à fini, le professeur donne l'ordre « *ipomigi* », et chaque personne se décale vers la droite. A chaque fin de série d'un exercice (par exemple à chaque fois qu'on fait dix frappes *men* chacun dans les deux rôles) on change de partenaire. Cela permet non seulement de travailler avec différents gabarits, mais aussi avec des personnes qui travaillent différemment. Le

partenaire est donc celui qui permet d'appliquer le savoir transmis par le professeur. Il a une implication importante.

Les techniques du corps en *kendo*, de part leur lien historique avec le Japon ainsi que la manière dont elles sont enseignées dans les deux clubs étudiés, peuvent être l'occasion d'un intéressement à la culture japonaise. Cependant, toutes les personnes pratiquant un *budô* ne sont pas systématiquement attirées par le Japon. Il y a des raisons qui poussent certains individus vers une ouverture culturelle.

2. Individu et interculturalité

L'interculturalité proposée par la pratique du *kendo* est réceptionnée différemment selon les individus. Les motivations qui poussent une personne à s'inscrire dans un club de *kendo*, peuvent rendre compte d'une certaine relation avec la culture d'origine de ce sport. On peut également constater que dans le cas d'un intéressement à la culture japonaise, celle-ci est perçue de diverses manières selon les pratiquants.

2.1. L'entrée dans la pratique

J'ai postulé que l'entrée dans la pratique du *kendo* pourrait être le résultat de dispositions acquises durant l'enfance et l'adolescence. Il s'agissait de révéler les connexions entre un milieu familial et/ou amical favorable au sport en général ou aux *budô* en particulier. Or il s'avère qu'il n'y a pas ou peu de telles dispositions dans le discours des pratiquants interrogés. Seulement deux d'entre eux ont fait un peu de sport en club durant leur enfance ou leur adolescence. Mais on ne peut pas parler de dispositions. C'est un terme englobant et inapproprié aux situations rencontrées. En effet, deux années passées dans un club de tennis ou de football ne créent pas des dispositions qui orienteraient les individus vers le *kendo*. De plus, les trois autres personnes ne pratiquaient aucun sport avant de commencer le *kendo*. C'est le cas de Thomas :

Pas du tout, pas du tout, j'ai jamais fait de sport. J'suis arrivé au *kendo* la première fois que j'ai fais 100 *suburi* j'ai cru que j'allais mourir. 10-15 kilos de moins que maintenant, j'étais sec comme un bac à linge, je n'arrivais pas à monter un étage sans avoir la jambe qui dépassait et j'fumais deux paquets de gitanes sans

filtre par jour. Et puis j'me suis lancé là dedans, j'ai arrêté de fumer et puis voilà quoi (professeur au *dojo* de M).

Il n'existe donc pas d'antécédents sportifs qui pourraient avoir conduit les personnes interrogées au *kendo*. Il n'y a pas non plus, de dispositions nées d'une quelconque expérience martiale avant de commencer le *kendo*. Seul Ludovic a fait du judo durant une année. Cependant, l'expérience n'a pas été significative et il n'a pas été séduit par ce sport.

C'est pourquoi j'utiliserais plutôt le terme d'influence désignant l'action qu'une chose exerce sur une personne ou sur une autre chose. Nous pouvons mettre à jour, dans le discours des personnes interrogées, des éléments qui les ont influencés vers la pratique du *kendo*. Ma première idée était qu'elle provenait uniquement du domaine sportif. Or j'ai pu constater que le rôle des médias est central. Ce n'est pas la pratique d'un *budô* qui fait naître un intérêt envers la culture japonaise, mais bien un intérêt ou une attirance déjà existante (et plus ou moins consciente) pour cette culture qui engage la pratique.

L'influence des médias est marquante chez la majorité des pratiquants qui ont été en contact avec des supports de la culture japonaise, et qui ont suscité une curiosité par rapport à ces manières de combattre étrangère, et à l'histoire qui s'y rapporte. Pour Sophie, ce sont les films de Bruce Lee que son père regardait, ainsi qu'une série télévisée nommée « Shogun », qui l'ont intéressée au sport de combat japonais. Dans le cas de Thomas c'est un roman fantastique mettant en jeu un pratiquant de *kendo* devant affronter des ennemis très puissants. Ludovic est jeune et son enfance correspond en France à la diffusion de dessins animés appelés « *manga* » d'origine japonaise, mettant en scène des personnages combattant leurs ennemis avec des techniques issues des *budô* et/ou surnaturelle (un des *mangas* les plus diffusé à l'époque était « Dragon Ball Z »). Il a également joué à des jeux de rôle dont l'histoire se déroule dans un univers japonisant :

Si, ha si, parce que, un moment, je faisais du jeu de rôle, dans un club avec des personnes, et on avait commencé un jeu de rôle dans un univers japonisant. Tu jouais des samurais tout ça, et puis y avait une partie de la culture aussi des samurais. Donc on s'est documenté un peu là-dessus pour faire le truc quoi. Si, ça

doit être parti d'là en fait parce que, ça parlait du sabre, tout ça (Ludovic, pratiquant au *dojo* de M).

Cette influence des médias est également mise en avant par S. Juhle et N. Haschar Noé (2004, p 231) qui montrent que les années soixante dix voient se développer des bandes dessinées et des séries télévisuelles en relation avec des pratiques martiales japonaises. M. Mauss signale dans son article sur les techniques du corps une efficacité culturelle du cinéma de part l'« imitation prestigieuse » qu'il autorise. En reprenant l'exemple de M. Mauss, les infirmières françaises adoptent la démarche des actrices américaines après les avoir vu au cinéma. Il y a donc une communication interculturelle des techniques du corps au travers des médias qui diffusent des éléments de culture étrangère.

Mais cela ne suffit pas à engager une pratique des arts de combat japonais. C'est souvent durant l'enfance ou l'adolescence que ces médias sont consultés, alors que la prise de licence s'effectue plus tardivement. Une curiosité vis-à-vis de la culture japonaise en générale, et des techniques de combat en particulier fait que les individus sont touchés par les *budô*. Il manque un deuxième élément qui va conditionner l'entrée dans la pratique. On pourrait l'appeler l'« information ». C'est le fait pour les personnes d'accéder aux renseignements nécessaires à l'inscription dans un club. Publicité par affiche, recherche, bouche à oreille sont autant de moyens dont la finalité est la prise de licence et le commencement de la pratique. Plusieurs facteurs déterminent l'entrée en pratique. Le facteur principal est généralement la rencontre avec une connaissance, ou l'ami d'un ami qui fait des arts martiaux qui motive la décision d'assister au premier cours. Les médias seuls ne suffisent pas, encore faut il connaître ou découvrir une personne appartenant au « monde » des arts martiaux. En plus de cet individu ayant une certaine expérience des *budô* (allant de quelques mois à quelques années de pratique), le pratiquant nouvellement intéressé débute en général avec un ami assez proche, comme Sophie :

Alors moi, c'est heu...avec un ami qui était euh... prof de karaté. Il était prof de karaté à SA. Donc j'lui ai dis, moi ça faisait longtemps que je voulais faire un sport, mais comme j'avais fait de l'anémie pendant quatre ans, j'avais rien fait en fait. Alors j'ai dis, comme j'aime bien les arts martiaux, et notamment le *kendo*, il me dit, ben tiens j'connais un club à S., ils sont sympa à S., j'en ai déjà fait chez eux, mais...il avait arrêté au bout d'six mois

parce qu'il avait des tendinites tout ça, mais il avait encore les habits de *kendo*. Donc euh... et moi j'avais toujours m'y inscrire mais j'avais toujours peur parce que...c'est, c'était un club un peu fermé, beaucoup d'hommes tout ça... Donc bon, j'osais pas toute seule et tout (Sophie, pratiquante au *dojo* de S).

C'est la principale raison invoquée par les *kendokas* lorsqu'ils évoquent le début de leur pratique. Le facteur secondaire, rencontré moins régulièrement, est l'information diffusée par les clubs eux même. Les éléments de diffusion les plus utilisés sont la publicité par affiche :

« Je voulais me tourner vers les arts martiaux, et puis je savais pas trop quoi...faire. J'avais regardé un peu, et puis j'ai vu une affiche à la fac' sur le *kendo* et le *iaido*. Ca m'avait intéressé et j'avais été voir, et voilà. Et j'ai accroché tout de suite [...] Euh...pffff, j'ai un copain qui a commencé juste après. Euh... j'ai un peu oublié... Si! on a commencé ensemble. Et puis lui après il a arrêté. Il a arrêté parce que lui après il a arrêté la fac', il a pris un boulot avec des horaires qui, qui n'allaient plus, et puis il a arrêté. Mais ouai, on a commencé à deux. Oui on était tout les deux à se connaître (Ludovic, pratiquant au *dojo*).

Les galas sont un autre moyen d'attirer des pratiquants. C'est une journée porte ouverte du club ou celui-ci présente ces activités. Le professeur fait des démonstrations de certains exercices, et surtout des combats, car c'est en général le plus attractif. Christian qui est aujourd'hui lui même professeur a débuté le *kendo* lors d'une de ces journées portes ouvertes.

La culture japonaise, véhiculée par les médias, constitue pour les personnes interrogées un facteur déclenchant qui va les conduire à pratiquer un art martial, et dans ce cas, « le *kendo* ». Comment ces personnes perçoivent-elles cette culture ?

2.2. Des manières différentes de percevoir la communication interculturelle

J'ai pu identifier différentes visions de la culture japonaise au travers de l'engagement dans le *kendo*. La première correspond à une vision

idéalisée du Japon, la seconde semblerait plus réaliste en incluant la possibilité de conflit.

La première est une vision mythique des *budô* qui s'appuie sur des lieux communs et des préjugés. Il s'agit souvent d'une interprétation du passé et de l'histoire du Japon qui aboutit à des jugements de valeurs. L'imaginaire du samurai illustre cette vision. Perspective largement diffusée par les médias, elle touche aux représentations que l'on peut se faire d'une société ou de ses mythes. Le *kendo* étant l'art du sabre, l'image du samurai peut venir à l'esprit. Comme nous l'avons vu, c'est souvent cet imaginaire qui attire les individus à entrer dans le monde des *budô*. Bien qu'il soit présent, il n'est pas incorporé tel quel dans la pratique du *kendo*. Il est mis à part en dehors de la pratique et s'exprime par une passion pour les films de sabre asiatique ou un intérêt historique aux périodes anciennes où les samurai existaient encore. Le *kendo* est séparé de l'imaginaire du guerrier. C'est le cas de Joffrey: « J'veux dire...moi j'dis toujours au gens à S., on sera jamais samurai. Non mais c'est vrai. C'est des trucs bien marrant, mais on sera jamais samurai, faut arrêter quoi ! » (Joffrey pratiquant au *dojo* de M)

Les *kendoka* ont une réflexivité sur le *kendo* qui leur permet d'éloigner les images préfabriquées anciennes et les mythes d'une époque révolue, de la pratique concrète. Ici l'idéalisation concerne l'image du Japon moderne. Elle est présente chez les pratiquants qui ne sont jamais allés dans ce pays. Ils en ont donc une représentation magnifiée qui peut déboucher sur quelques lieux communs :

[...] non, juste moi j'aime bien la culture japonaise parce que ils saluent beaucoup, ils sont polis... De ce côté là ils sont hyper sensibles tu vois ? Et moi j'ai toujours dis que leur culture elle aurait bien été avec mon caractère. Moi je suis parfois très touchée par...l'irrespect des jeunes, pas tous hein. En général je parle. T'as des jeunes qui sont bien élevés, mais t'en à beaucoup qui...vont te marcher dessus parce que t'es plus âgé, ou qui vont pas faire attention à toi. Au Japon dans les anciennes générations, ça n'existait pas, ils sont très respectueux, très polis, franchement, plus poli que nous. Et ça j'aime bien (Sophie pratiquante au *dojo* de S) !

Cette vision de la société vient du fait que le *kendo* permet d'aborder la culture japonaise par le biais de certains éléments, cependant cette interculturalité est vécue en dehors du pays d'origine et donc hors contexte. De telles représentations sur la société japonaise, qui serait un îlot de vertu : politesse, ordre, problèmes sociaux planifiés... viennent d'une conception exotique (Clément, 2000-2001, p 176-177) de cette société. Dans quatre entretiens, on retrouve l'évocation d'une société aux mœurs et aux coutumes très différentes. Il y a une part d'illusion créée par une conception idéalisée du Japon.

Les personnes peuvent avoir une autre conception de la culture japonaise. A ce moment là, l'interculturalité peut prendre la forme d'un conflit. Cette perspective est véhiculée par les pratiquants qui ont eu l'occasion dans leur vie de partir au Japon, et par ceux qui ont pu observer certaines dérives qui ont cours dans le domaine des arts martiaux. Dans le premier cas l'interculturalité peut devenir conflictuelle car le français qui se rend au Japon est vu comme un étranger et un certain nombre de représentations négatives lui sont attachées. Thomas en a fait l'expérience au cours de ses trois voyages au Japon :

Quand on arrive au Japon, on est étranger, donc pour les japonais on est « *uma* », « *uma* » ça veut dire fou. Donc on peut faire des conneries, de toute façon on ne sera jamais... On est des *gaijin*. *Gaijin* ça veut dire « bougnoule » en ... Y a pas d'autres termes pour les étrangers, on est des *gaijin* et on restera des *gaijin*, donc on peut. Même si on essaye de comprendre leur culture, même si certains professeurs comme monsieur Ota qui est beaucoup v'nus en Europe, en France etc, il connaît not' mentalité, il sait comment on est, on reste malgré tout des gens bizarre pour lui. Mais... un jour j'étais dans la rue à Tokyo avec deux étudiants, et on a vu passer des blanches, j'ai dis : « ha *gaijin* », ils m'ont regardé et ils rigolaient. Et y en a un qui devait venir en France. J'lui ai dis : « mais dans deux mois tu seras à Paris ». Il m'a dit : « qu'est ce que ça va changer, y aura des *gaijin* partout et un japonais au milieu ». D'accord ? Et la mentalité japonaise c'est ça, donc quand on connaît, bon ben, y a plus de problèmes quoi, on respecte les rites, l'étiquette, et puis on se plie quoi, faut accepter. Mais parfois c'est un peu difficile (Thomas, professeur au *dojo* de M).

Un autre conflit interculturel peut être perçu dans la dérive sectaire. Les arts de combat japonais, de part leur nature même, sont enclins à ce type de détournement. La mystique, le rapport à une philosophie et aux religions sont des éléments qui font partie intégrante des *budô*, comme nous avons pu le voir en première partie. Cependant, lorsque ces éléments sont mis en avant dans une optique communautaire, on peut voir apparaître une structure aliénante pour l'individu, de type sectaire :

Mais y en a, ils sont fondus quoi. Et au iaido, personnellement, ça c'est mon avis personnel, au *iaido* euh... les gens ils dérivent plus vite qu'au *kendo*. A moins que je fais moins gaffe au *kendo* mais... au *iaido*, y en a ils sont bien ... hein. Tu les vois ils sont tous rasés, ils bouffent japonais, ils chient japonais, ils ont un jardin japonais, ils... les mecs ils sont plombés d'la tête hein (Ludovic pratiquant au *dojo* de M).

Les personnes rencontrées cette année lors de mon travail de terrain semblent critiques par rapport à ces pratiquants trop investis. Il y a une véritable méfiance face à ce genre de comportement. Ces pratiquants jugés sectaires sont associés à des déviances, et sont rejetés de la communauté des arts martiaux. Pour H. Becker (*Outsiders, Études de sociologie de la déviance*, Métailié, 1985) la déviance est « une propriété non du comportement lui-même, mais de l'interaction avec la personne qui commet l'acte et celles qui réagissent à cet acte ». Les pratiquants « ésotériques » sont jugés par rapport aux normes de la fédération française de judo et disciplines associées. On dit d'eux qu'ils « restent dans leur *dojo* », qu'ils « s'enferment dans leur pratique ». Le professeur du *dojo* de M. et de S. sont attentifs à prévenir les nouveaux arrivants de ces dérives :

Moi j'dis aux gens, on en a eu à S. des jeunes qui commençaient à dériver, moi j'leur est dit : arrête tes conneries. Faut arrêter, faut retomber sur terre quoi. J'dis essaye d'aire un travail correct, mais commence pas à te lancer dans des trucs euh... Vivre au Japon machin, se convertir au bouddhisme : arrête tes conneries. Et par rapport à ça, j'trouve que l'enseignement : arrête une grande part de responsabilité, déjà c'est de ressentir les gens (Christian).

Dans les clubs de *kendo* où j'ai eu l'occasion de m'entraîner, j'ai pu observer qu'un certain relativisme par rapport aux origines de la pratique est de mise. Les origines (historiques et religieuses) du *kendo* sont plutôt perçues comme des éléments historiques et révolus et non pas comme un mode de vie englobant l'ensemble des sphères de l'existence du pratiquant.

3. Conclusion

Cette recherche s'est attachée à comprendre comment la pratique d'un *budô* comme le *kendo* pouvait créer une ouverture sur la culture japonaise. Un premier contact est établi par les techniques du corps mobilisées dans le cadre de la pratique. L'apprentissage de l'étiquette, c'est-à-dire les saluts et l'ensemble des règles qui codifient le *kendo* sont pour certains pratiquants le commencement d'une réflexion sur leur activité. Par cet usage du corps on peut percevoir certains éléments culturels japonais notamment dans le domaine religieux et historique. Dans un deuxième temps, l'engagement dans le combat peut être un facteur d'interculturalité. Le décor (*dojo*, tenue, port de l'armure, utilisation du *shinai*) renforce l'aspect traditionnel du *kendo*. C'est justement cette impression qui engage la participation de certaines personnes attirées par cette dimension. Cependant, bien qu'ancrée dans la tradition japonaise, le *kendo* n'en reste pas moins un sport mettant en jeu des manières de se battre réglementées. Ces règles évoluent au fil des années pour supprimer les techniques de combat les plus dangereuses et qui porteraient atteintes à l'intégrité physique. Cet ensemble de règles du salut jusqu'à la compétition est appris au *dojo*. C'est le rôle du *senpai* et du professeur. C'est pourquoi les pratiquants de *kendo* mis en relation avec ces techniques du corps peuvent développer une réflexivité sur leur pratique.

J'ai également émis l'idée que le rôle des personnes dans l'appropriation ou non d'une partie de la culture japonaise est essentiel. En effet, une ouverture est proposée par les techniques du corps, mais ce sont les pratiquants qui choisissent ou non de valoriser cette possibilité. Les modalités d'entrée en pratique sont un indicateur qui permet de rendre compte du rapport qu'entretenaient les personnes avec certains aspects de la culture japonaise avant leur pratique. Ainsi j'ai pu clairement identifier l'importance des médias traitant de la culture japonaise comme point de départ d'une ouverture à la culture japonaise, et à la pratique du *kendo*. La découverte d'une autre culture peut

pousser certaines personnes à un comportement obsessionnel. Cependant ce cas de figure est assez rare, et il y a la plupart du temps un véritable phénomène d'interculturalité, c'est-à-dire une volonté de connaissance de la culture japonaise.

Natacha Eté
Candidate au master en sociologie et anthropologie philosophique
Université Paul Verlaine Metz

Lexique

Voici un lexique des termes japonais utilisés dans cet article. La plupart des définitions proviennent du site de la Fédération de *kendo* ou du dictionnaire Larousse 2000.

Do : Partie de l'armure correspondant aux flans et au torse.

Dojo : Le lieu (*Jo*) où l'on étudie la voie (*Do*). Dans les arts-martiaux japonais, c'est la salle d'entraînement.

Geiko ou *Ji geiko* : Combat d'entraînement libre.

Gi : veste utilisée lors de la pratique du *kendo*.

Hakama : pantalon utilisé par les *kendoka*.

Iaido : art martial composé de *kata* à réaliser avec un sabre en bois ou en acier non tranchant. Se pratique seul, sans adversaire.

Karaté : Art martial japonais constitué de techniques de percussions pour attaquer ou bloquer les attaques adverses.

Kendoka ou *kenshi* : pratiquant de *kendo*.

Kirikaeshi : exercice qui consiste en une suite de *men* successifs.

Kote : désigne la partie de l'armure correspondant aux poignets de l'adversaire. Sorte de gant très épais.

Men : désigne la partie de l'armure correspondant à la tête. C'est un casque qui protège l'ensemble de la tête.

Motodashi : Partenaire qui dirige l'exercice. Quand on a le choix, c'est le plus gradé.

Senpai : Ancien, supérieur en ancienneté parmi les élèves d'un *Dojo*. C'est lui qui donne les ordres de salut au début et à la fin de l'entraînement.

Shidachi : Partenaire qui profite des opportunités créées par *Uchidachi* dans le *Kata*.

Shinai : Sabre en bambou.

Suburi : Exercice de répétition de frappes dans le vide. L'amplitude et la fréquence des frappes dépendent de l'objectif recherché.

Tare : Partie de l'armure, tablier de protection des hanches.

Bibliographie

BOURDIEU, P. (1980), *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit.

CLÉMENT, J-P. (1987), « La force, la souplesse et l'harmonie : étude comparée de trois sports de combats : la lutte, le judo, l'aïkido » dans : *Sports et société*.

CLÉMENT, J-P. (2000-2001), « Les arts martiaux et la société française : sociologie historique de l'implantation du judo et de l'aïkido », *Daruma*, Automne 2000/ Printemps 2001, n°8/9.

DELROME, P. (2007), *Kendo : la voie du sabre*, Paris, Guy Trédaniel.

DÉTREZ, C. (2002), *La construction sociale du corps*, Paris, Seuil.

ELIAS, N. et E. DUNNING (1986), *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, Paris, Fayard.

- KENJI, T. (2000-2001), « Le *budô* par delà les barrières culturelles », *Daruma*, Automne 2000/ Printemps 2001, n° 8/9.
- LAHIRE, B. (2004), « Sociologie dispositionnaliste et sport », *Dispositions et pratiques sportives*, Paris, L'Harmattan.
- LE BRETON, D. (1992), *La sociologie du corps*, Paris, PUF.
- LEVERATTO, J-M. (2006), « Lire Mauss : la science et le sexe. L'authentification des « techniques de corps » et ses enjeux épistémologiques », *Le Portique*, n° 14.
- MAUSS, M. (1963), « Les techniques du corps », *Journal de psychologie*, in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF.
- WACQUANT, L. (2000), *Corps et âme*, Marseille, Agone.